

ASSEMBLÉE NATIONALE18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 676

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 21**ANNEXE B**

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« présent projet de loi »

les mots :

« projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.